

# Engagement de restitution des fonds



CIEPP

Caisse Inter-Entreprises  
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge  
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

## DONNÉES PERSONNELLES DE L'ASSURÉ(E)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° AVS : 756. \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NPA et localité : \_\_\_\_\_

Nom de l'employeur actuel : \_\_\_\_\_

## ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ AU MOYEN DE LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à ma demande de versement anticipé de mon avoir de prévoyance, auprès de votre institution, pour l'accès à la propriété d'un logement pour mes propres besoins (**résidence principale**), j'ai pris note de mon obligation de rembourser le montant reçu, soit à une institution de prévoyance ou à une fondation de libre passage, en Suisse, si le logement en propriété est vendu ou si des droits équivalents économiquement sont concédés sur ledit logement.

En conséquence, je m'engage à verser le montant reçu à titre de versement anticipé à une institution de prévoyance ou à une fondation de libre passage en Suisse, en cas d'aliénation du logement.

Je suis informé(e) que cette obligation de rembourser subsiste jusqu'à **trois ans** avant la naissance du droit aux prestations de vieillesse, jusqu'à la survenance d'un autre cas de prévoyance ou jusqu'au paiement en espèces de la prestation de libre passage.

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature de la personne assurée : \_\_\_\_\_

Signature du conjoint : \_\_\_\_\_

Agences

Bulle	Rue Condémine 56	T 026 919 87 40
Fribourg	Rue de l'Hôpital 15	T 026 350 33 79
Neuchâtel	Av. du 1 <sup>er</sup> Mars 18	T 032 727 37 00
Porrentruy	Ch. de la Perche 2	T 032 465 15 80

Siège de l'administration de la Caisse  
Rue de Saint-Jean 67 – CP 5278 – 1211 Genève 11  
T 058 715 31 11 – ciepp@fer-ge.ch – www.ciepp.ch